

5.0 crédits

50.0 h

Enseignants:	Herman Ginette ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Partim 1 : Anne-Marie Etienne En se basant sur des notions de psychologie clinique relatives aux modèles de santé, ce cours visera à mettre en évidence la manière dont les modèles de santé peuvent s'intégrer dans les programmes de prévention, qu'ils soient centrés sur des facteurs de risques somatiques ou sur des facteurs de risques psychosociaux. Les différentes notions abordées seront les facteurs de protection et de vulnérabilité de la personnalité qui influencent les comportements de santé, le stress (nous parlerons également du stress - post-traumatique) et la qualité de vie au travail. Nous mettrons à la disposition des participants un outil de dépistage et d'intervention sur cette thématique particulière qu'est la qualité de vie au travail.</p> <p>Partim2 : France Kittel. Santé et bien-être au travail : approche épidémiologique et interventions Les concepts de santé et de bien-être au travail ont connu des développements notables ces dernières décennies. Ils s'inscrivent aujourd'hui dans des modèles intégrant le stress, le coping, le soutien social. Ces différents aspects seront présentés en référence à des données épidémiologiques en provenance de diverses sources, de même que les indicateurs utilisés pour leur mesure. Au-delà de la mise en évidence de cette problématique, la question de l'intervention et de la promotion de la santé et du bien-être au travail sera abordée. A ce propos, seront présentés les publics cibles, les objectifs généraux et spécifiques et l'évaluation des programmes. Les domaines couverts porteront sur les connaissances, attitudes, comportements, maladie/accidents, absentéisme</p> <p>Partim3. Ginette Herman. Les effets de la discrimination dans le monde du travail Certains groupes comme celui des femmes, des immigrés, des handicapés sont stigmatisés, voire discriminés, dans le monde du travail. Ce cours traitera des effets de la discrimination sur les travailleurs qui en sont la cible. Il abordera également les stratégies que ceux-ci mettent spontanément en place pour tenter de maintenir une estime de soi et une santé mentale confortable. Le lien avec certaines politiques actuelles en matière de lutte contre les discriminations sera envisagé.</p> <p>Partim4. Isabelle Hansez : maintien en emploi des travailleurs âgés Le cours traitera des facteurs de départ des travailleurs âgés. Les causes de départ avec choix personnels (causes intrinsèques) et choix forcés (causes extrinsèques) seront analysées. L'impact du stress et de l'engagement dans le travail sera également considéré. Les solutions de maintien dans l'emploi seront également abordées en termes d'aménagement des conditions de travail, de développement des compétences, d'aménagement des horaires de travail, etc. La perspective de la gestion des âges sera présentée.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Par la présentation des aspects théoriques et empiriques de la question du lien entre travail et bien-être, ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences sur le plan de la maîtrise des concepts, de leur application et de la réflexion. Il amènera les étudiants à analyser les conditions de travail qui exercent une influence sur la santé mentale des individus en identifiant notamment les processus psychologiques et psychosociaux qui interviennent dans cette relation et proposera quelques outils d'intervention. Tant une approche épidémiologique qu'une approche clinique et sociale seront envisagées au travers de diverses situations particulières.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	<p>Méthode(s) d'Enseignement : Le cours sera présenté sous des formes diverses, alternant exposés ex-cathedra, illustrations, discussions et exercices.</p> <p>Evaluation : Le cours s'achèvera par un document rédigé par l'étudiant. Ce document proposera une synthèse du cours dans ses différents aspects ; il devra faire preuve de lisibilité en ce sens qu'une tierce personne n'ayant pas assisté aux différents exposés puisse en comprendre les différents éléments. Ce travail aura une longueur de 8 pages maximum (times 12, interligne 1,5). Il pourra être individuel ou collectif (max deux étudiants).</p>
Cycle et année d'étude :	> Master complémentaire conjoint en gestion des risques et bien être au travail
Faculté ou entité en charge:	PSP